

La Minerve



## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NUMÉRO 684 RELATIF À LA TAXE ENVIRONNEMENTALE

#### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 3 février 2020, le règlement numéro 684 relatif à la taxe environnementale.

Le but de ce règlement est de financer tout ou partie de ses biens, services ou activités au moyen d'un mode de tarification à être établi annuellement et de définir l'utilisation des fonds de cette taxe.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 4 février 2020.

  
Suzanne Sauriol  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### **Certificat de publication**

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 4 février 2020, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 février 2020.

  
Suzanne Sauriol,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière